

particulière, les cinq projets de loi dont nous sommes saisis seront réinsérés dans le processus.

En très peu de temps aujourd'hui, le gouvernement a pu, grâce à cette motion, abdiquer une grande part des responsabilités et des devoirs qu'il devrait assumer dans notre démocratie parlementaire. Du moins, on nous a fait croire qu'il devrait accepter les responsabilités qui vont de pair avec la présentation de projets de loi. Cette façon de faire rend l'examen de ces projets de loi désolante et difficile. Nous poursuivrons bien sûr le débat aux comités et à la Chambre, à mesure qu'ils franchiront les étapes normales.

Mais finalement, il n'y aurait pas une très grande différence entre cette démarche et le fait de présenter toute une série de projets de loi en un jour et, par une motion de clôture, les adopter tous en une journée. Pourquoi se préoccuper alors de débats parlementaires et faire examiner les projets de loi par des comités? Selon le gouvernement, il est même inutile de débattre d'aucun de ces projets de loi. Ce qui risque d'arriver avec ce gouvernement, c'est que nous en viendrons à siéger deux jours par année, au printemps et à l'automne. Je pense que ce geste remet en cause une grande partie des devoirs et responsabilités, non seulement du Parlement, mais du gouvernement de l'heure, pour ce qui est de voir à ce que, lorsque le gouvernement présente un projet de loi, que ce soit fait dans un délai raisonnable et au moment opportun, tout en respectant le Règlement que nous connaissons à la Chambre.

Comme vous le savez, le Règlement a sa raison d'être. Il assure aux députés qu'ils auront le temps de délibérer sur les divers projets de loi et motions présentés par le gouvernement. Il permet à la Chambre, par l'entremise de ses comités, d'entendre divers groupes ou particuliers désireux de faire connaître leurs préoccupations ou de partager leur expertise dans un certain domaine. En fait, en procédant ainsi, nous arrivons à de meilleures lois, car les gens d'un certain secteur, par exemple, ceux qui seront touchés par un projet de loi, ont l'occasion de faire valoir leurs points de vue. C'est cet apport public si important dans le processus législatif qui serait supprimé. Voilà pourquoi nous respectons certains de ces vieux principes. À mon avis, il n'y a rien de mal avec certaines pratiques de longue date au Parlement.

Nous nous rendons compte qu'il faut équilibrer les demandes et besoins d'un gouvernement moderne et les impératifs de temps—surtout le temps nécessaire aux parlementaires pour débattre et examiner les projets de

loi. Il est souvent difficile de ménager cet équilibre. J'estime, toutefois, que ce cas particulier est un parfait exemple d'un gouvernement qui n'a pas saisi l'occasion d'essayer de trouver le juste milieu ou de faire l'équilibre entre un gouvernement moderne et les demandes, besoins et responsabilités du Parlement.

Quand on regarde ce que le gouvernement de l'heure a fait, je crois qu'on peut comprendre pourquoi un grand nombre de Canadiens craignent de plus en plus que le Parlement et le gouvernement ne tiennent pas compte de leurs préoccupations. Comment s'étonner que les gens commencent à se sentir ainsi quand ils entendent et voient ce que fait le gouvernement.

J'ose espérer qu'après les prochaines élections, lorsque les néo-démocrates formeront le nouveau gouvernement, on ne présentera plus à la Chambre ce genre de règlement ou de motion. C'est le genre de règle qui amène les gens à se poser de sérieuses questions sur notre forme de gouvernement.

De nombreux députés de cette chambre et probablement la plupart des Canadiens souhaiteraient voir à l'égard du Parlement la démarche et l'attitude qu'ont déjà adoptées des élus de tous les partis, mais plus particulièrement M. Stanley Knowles, parlementaire exceptionnel de notre parti qui, en son temps, a vraiment donné aux Canadiens l'occasion de constater ce qui se passait quand le Parlement fonctionnait comme il se devait.

J'ai bien peur qu'aujourd'hui, le gouvernement n'aide aucun des élus de cette chambre à essayer de défendre l'institution de la démocratie parlementaire à laquelle nous participons tous, qui constitue une tribune de discussion et que nous défendons.

Notre tâche est toutefois très difficile lorsque le gouvernement agit comme il le fait aujourd'hui. Il essaie d'accomplir, à l'issue d'un débat de deux jours ou en quelques heures, ce à quoi il aurait fallu consacrer un certain temps de telle sorte que la Chambre puisse débattre des projets de loi dont elle est saisie et les étudier convenablement. Depuis le début de la nouvelle session, les ministériels, et plus particulièrement les ministres du Cabinet, préconisent l'abandon du sectarisme politique pour résoudre les problèmes de notre pays. Se dissimuler derrière ces paroles et recourir à des motions et à la clôture comme le fait actuellement le gouvernement à la Chambre, voilà qui n'encourage absolument pas l'abandon du sectarisme politique et qui incite les députés de ce côté-ci de la Chambre à contester, à juste titre selon moi,